



MOUDON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IMMOSTEF SUISSE SA renonce à acheter le terrain communal situé en zone industrielle à la Pussaz

La Municipalité a été informée par STEF SA de sa décision de ne plus pouvoir acquérir le terrain de 35'000m² en zone industrielle de la Pussaz malgré l'accord du Conseil communal. La nouvelle infrastructure du spécialiste européen du transport et de la logistique des produits agroalimentaires à température contrôlée prévue à Moudon ne verra pas le jour.

Le 14 mars dernier, le Conseil communal a accepté le préavis municipal 29/23 relatif à la vente pour plus de 4 millions de francs d'une surface de quelque 35'000 m² des parcelles 1368 et 1371 (en partie) en zone industrielle à IMMOSTEF Suisse SA. Malgré son intérêt pour y développer ses activités et créer environ 60 emplois à Moudon, l'entreprise est contrainte de limiter ses projets d'expansion en raison notamment de l'augmentation des coûts des matières premières de la construction et de la hausse des taux d'intérêts. IMMOSTEF Suisse SA renonce à regret d'acheter le terrain communal.

Tout en regrettant profondément cette décision, la Municipalité est convaincue que de nouvelles opportunités se présenteront pour l'implantation d'entreprises, avec à la clé la création de nouveaux emplois sur le territoire communal. Le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) du Canton de Vaud et le Communauté régionale économique de la Broye (COREB) appuient la Commune pour assurer ce développement.

La Municipalité

Renseignements : Carole PICO, syndique, 079/817.19.99

Moudon, le 5 septembre 2023